

Assuré et Assurable - (Les directives standard s'appliquent) :

Terme	RPV	Fixe	Garantie de taux 45 jours - nouveaux dossiers seulement	Variable (ARM) 20 pbs supplémentaire - nouveaux dossiers seulement	Commission immédiate	Commission de Maintien†
5 ans	Assuré	4,39 %	4,34 %	TP -0,75 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	Assurable jusqu'à 65 %	4,39 %	4,34 %	TP -0,75 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	Assurable jusqu'à 65,01 - 70 %	4,54 %	4,49 %	TP -0,60 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	Assurable jusqu'à 70,01 - 75 %	4,54 %	4,49 %	TP -0,55 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	Assurable jusqu'à 75,01 - 80 %	4,59 %	4,54 %	TP -0,50 %	105 pb	95 pb / 50 pb
3 ans	Assuré	4,39 %	—	—	75 pb	65 pb / 30 pb
	Assurable jusqu'à 65 %	4,39 %	—	—	75 pb	65 pb / 30 pb
	Assurable jusqu'à 65,01 - 80 %	4,64 %	—	—	75 pb	65 pb / 30 pb
2 ans	Assuré	4,59 %	—	—	65 pb	55 pb / 20 pb

Non-Assuré (Les directives standard s'appliquent) :

Terme	RPV	Fixe	Variable (ARM)	Commission immédiate	Commission de Maintien†
5 ans	Jusqu'à 80 % propriétaire occupant	4,89 %	TP -0,20 %	100 pb	90 pb / 50 pb
3 ans	Jusqu'à 80 % propriétaire occupant	4,79 %	—	65 pb	55 pb / 30 pb

La Marge Maison (Les lignes directrices du produit Marge Maison CMLS s'appliquent) :

Terme	RPV	Fixe	Variable (ARM)	Commission immédiate	Commission de Maintien†
HELOC		—	TP +0,50 %	50 pb*	—
5 ans (Assuré / Assurable)	Assuré ou jusqu'à 65 %	4,39 %	TP -0,70 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	65,01 - 70 %	4,54 %	TP -0,55 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	70,01 - 75 %	4,54 %	TP -0,50 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	75,01 - 80 %	4,59 %	TP -0,45 %	105 pb	95 pb / 50 pb
5 ans Non-Assuré	Jusqu'à 80 %	4,89 %	TP -0,20 %	100 pb	90 pb / 50 pb
*3 ans Non-Assuré	Jusqu'à 80 %	4,89 %	—	65 pb	55 pb / 30 pb

*Commission payée sur le solde moyen des 60 premiers jours

Taux Pré-approbation

Terme	RPV	Fixe	Variable (ARM)	Commission immédiate	Commission de Maintien†
5 ans	Assuré à ratio élevé seulement	4,64 %	—	105 pb	95 / 50 pb

Remise en argent – Disponible en BC, AB, SK, MB, ON et au QC seulement (les directives standard s'appliquent) :

Terme	RPV	1 %	2 %	3 %	5 %	Commission immédiate	Commission de Maintien†
5 ans	Assuré jusqu'à 95 %	4,64 %	4,89 %	5,09 %	n/a	105 pb	95 pb / 50 pb
	Jusqu'à 65 %	4,64 %	4,89 %	5,09 %	5,64 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	65,01 - 70 %	4,79 %	5,04 %	5,24 %	5,79 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	70,01 - 75 %	4,79 %	5,04 %	5,24 %	5,79 %	105 pb	95 pb / 50 pb
	75,01 - 80 %	4,84 %	5,09 %	5,29 %	5,84 %	105 pb	95 pb / 50 pb

 Pour plus d'informations, [contactez votre Directeur Régional](#)

 Outils supplémentaires : [Centre de ressources pour courtiers](#)

*Indique un changement de taux

**Pas présentement disponible au Québec. †Sur la base d'une durée de renouvellement de 5 ans, les autres termes peuvent varier.

Avis : Les renseignements et les tarifs ci-dessus peuvent être modifiés en tout temps sans préavis.

Maison de courtage d'hypothèques (Ontario) no 11749, Administrateur d'hypothèques (Ontario) no 11689

Code de version : 04.02.2026